

Observations sur un mur de soutènement à Payzac (Fr-07)

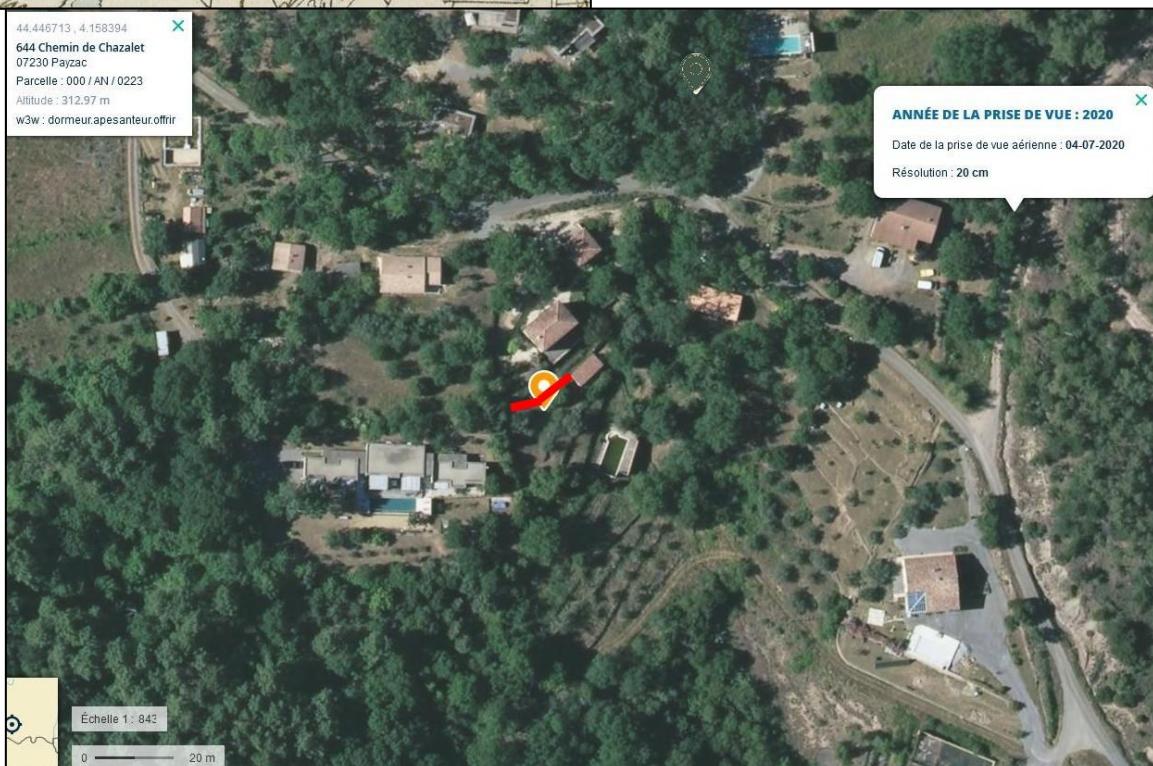
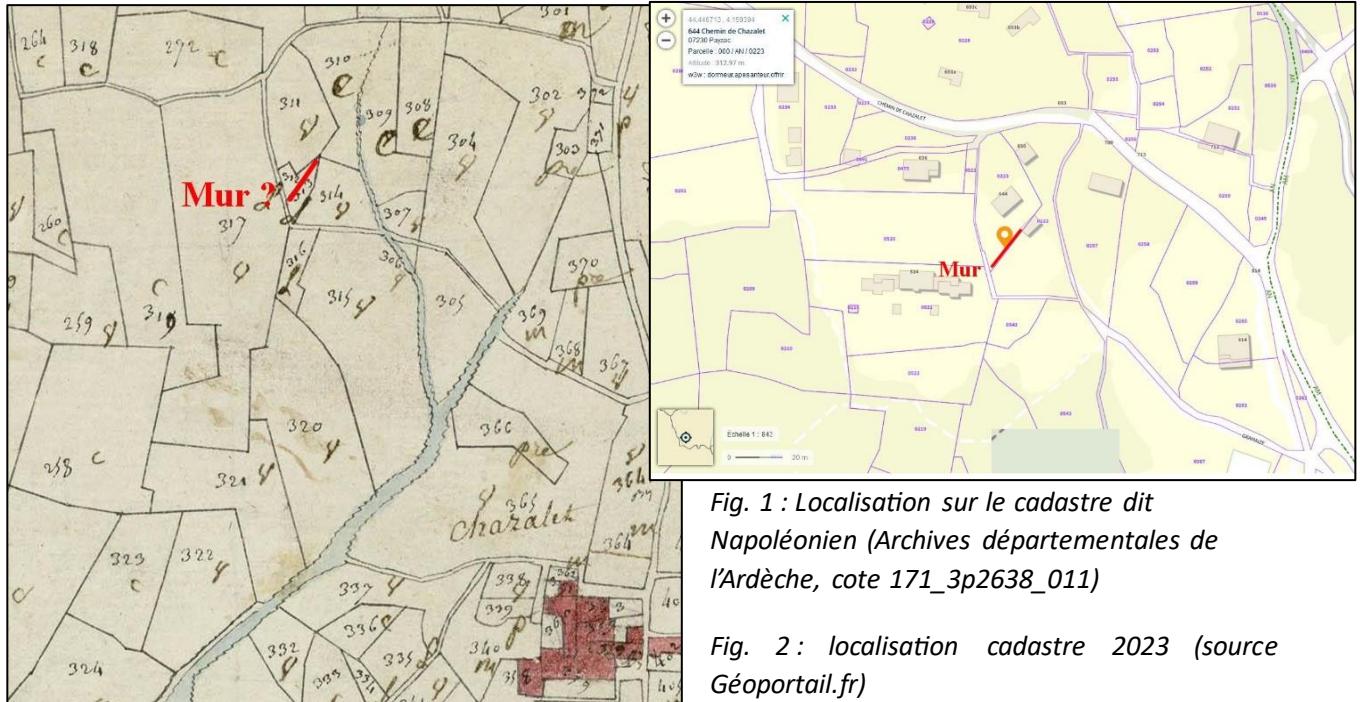


Fig.3 : localisation sur vue aérienne 2020 (source Géoportail.fr)

Le mur se situe sur une limite de parcelle de coteau exposé Sud-Est et relevée depuis le cadastre dit Napoléonien (dressé pour la commune de Payzac en 1809).

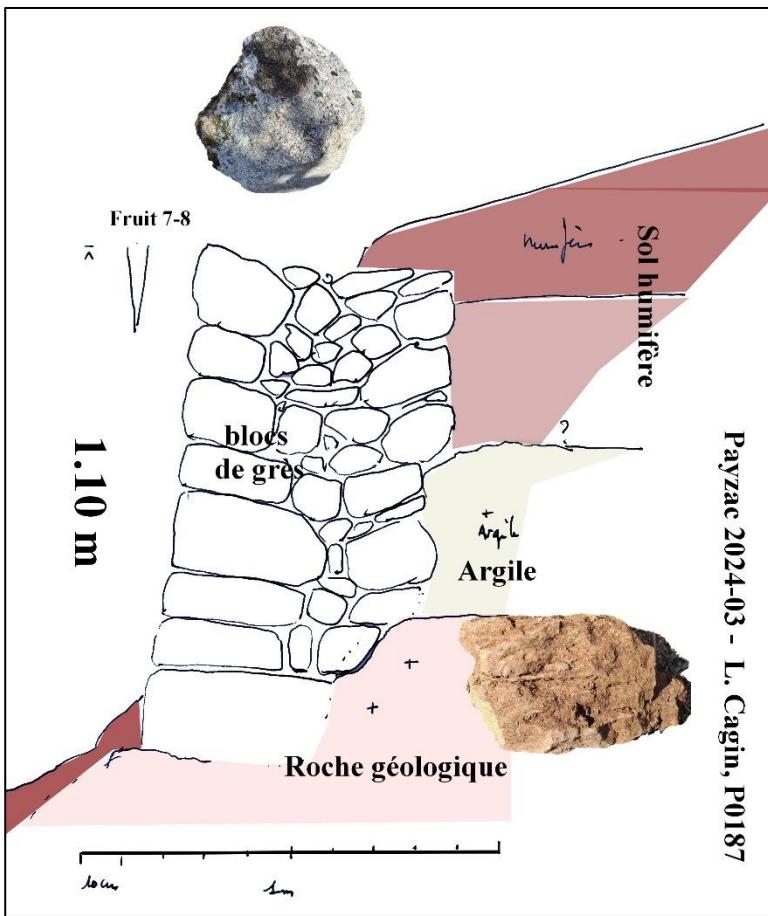


Fig. 4 : coupe 1

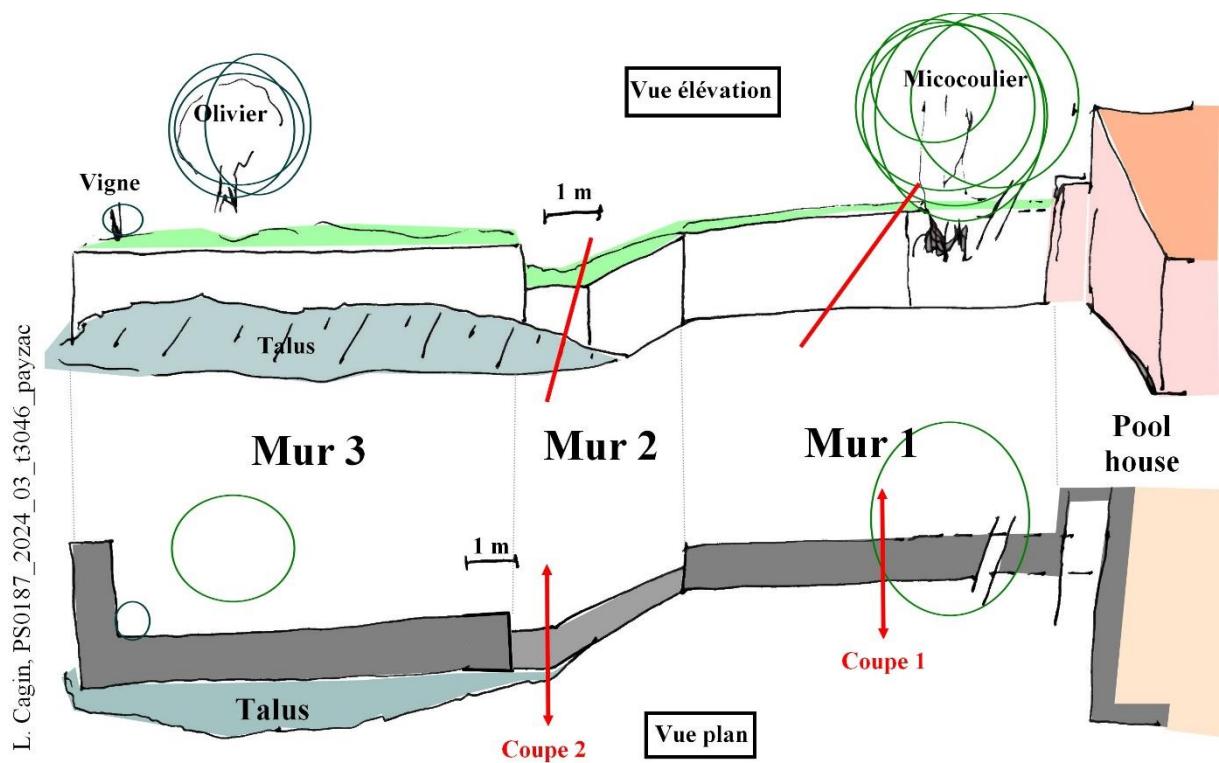
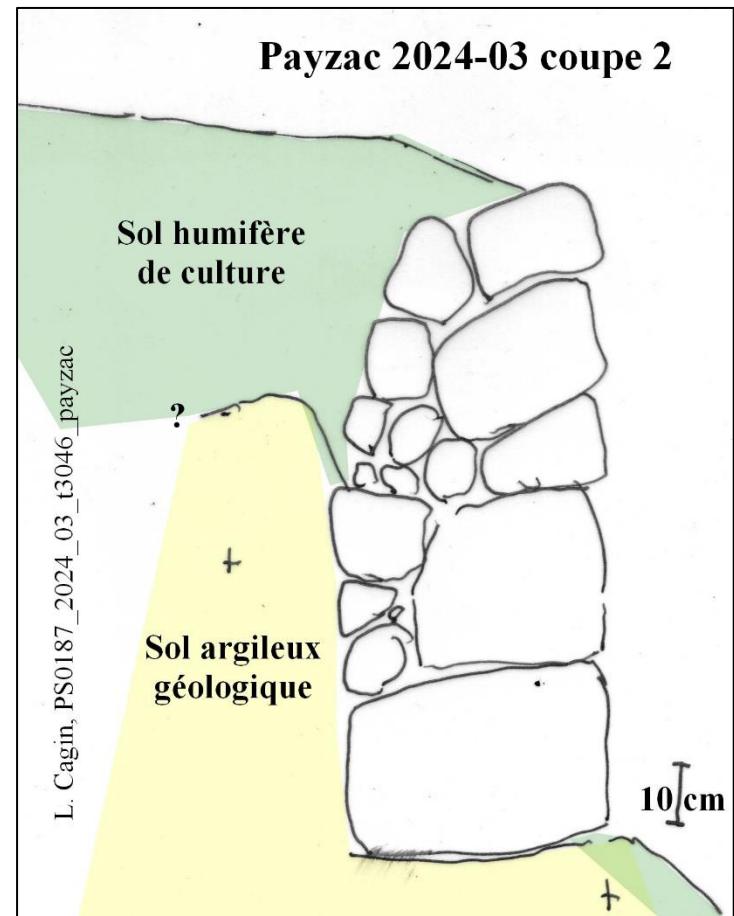


Fig. 6 : vue plan et élévation avant travaux



Fig. 7 : vue du mur avant travaux

Le terrassement a révélé que l'on avait à faire à trois « murs » différents, même si leur alignement et leur intégration sur le coteau n'en permettait pas la lecture d'emblée (fig. 6 & 7).

Deux portions, de part et d'autre du linéaire, correspondent à de « véritables » murs (fig. 4 & 6). Une troisième portion située dans l'espace intermédiaire entre ces deux premiers linéaires, correspond à un affleurement géologique de sol d'argile compact contenu et parementé par de gros volumes de pierre (fig. 5 & 6).

Les deux portions de murs observés sont construites en double face, sans interface de drain et donc directement en contact avec le sol arrière (fig. 4). Ils reposent sur la roche carbonatée, que l'on a pu identifier exactement et qui semble probablement être une dolomie¹. La portion intermédiaire, qui avait d'ailleurs fortement travaillé, était pour sa part composée de plus gros modules directement posés sur le talus géologique composé d'argile. Il est fort probable que ce dernier aménagement ait été fait ultérieurement pour optimiser l'espace de la terrasse. Il n'est pas à proprement fait dans les règles d'un véritable mur.

Les trois portions de murs sont appareillées en presque totalité de blocs de grès calcaires² locaux, à l'exception de quelques modules de roche carbonatée posés à l'arrière, car certainement trop fragiles pour être intégrés aux appareillages exposés aux intempéries.

¹ S., ELMI, P., G. BERGER, P., BROUOER. H., GRAS, R., BUSNAARDO, P., BERARD, C., VAUTRELLE, Notice de la carte géologique au 1/50 000, n°888, Bessèges, B. R. G. M., non datée, p. 28-30.

² *Ibid.*



Fig. 8 & 9 : le mur restauré (crédit R. Cluzel)